

CSA du 25 janvier 2023

## Déclaration FSU



Le CSA d'aujourd'hui sera largement consacré à la préparation de la rentrée 2023.

Tandis que les personnels n'en peuvent plus de chercher à compenser l'insuffisance des moyens et que le remplacement des personnels absents est de plus en plus difficile à assurer, le ministre de l'Éducation Nationale prévoit de nouvelles **suppressions de postes en Lorraine pour la rentrée 2023** : 85 postes d'enseignant·es en moins dans les écoles ; 54 postes d'enseignant·es en moins dans les collèges et lycées ; 9 emplois de personnels administratifs (*6 dans les établissements et 3 dans les services déconcentrés de la région académique Grand-Est*) et 5 personnels de direction supprimés et toujours aucune création de postes d'AED, d'assistant.es sociaux, de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmier·es, de médecins scolaires... Cette logique comptable tourne le dos aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation pour réduire les inégalités scolaires et élever le niveau de qualification alors qu'il y a tant à construire ! Comment MIEUX faire réussir les élèves de Lorraine avec TOUJOURS MOINS ?

La FSU rappelle que la France est le pays de l'Union européenne dont les effectifs par classes sont les plus lourds que ce soit à l'école (*22 élèves par classe contre 19,3 dans l'UE et ce malgré les dédoublements des effectifs de CP et de CE1 en éducation prioritaire*) ou au collège (*26 élèves par classe contre moins de 21 en moyenne dans l'UE*). Pourtant, **réduire les effectifs** permettrait d'améliorer les conditions d'apprentissage et de lutter contre les inégalités scolaires. Il faut **cesser d'externaliser le traitement pédagogique des difficultés scolaires** à travers divers dispositifs (comme Devoirs faits aux collèges), l'aide aux élèves doit se faire avant tout, dans la classe, par les enseignant.es. Cela nécessite des moyens permettant l'abaissement des effectifs dans toutes les classes de l'école primaire et, pour toutes les disciplines du secondaire, du travail en groupes à effectif réduit. Cela nécessite également de conforter les RASED (réseaux d'aide).

Ces suppressions de postes sont la seule raison du projet de **fermeture de 6 formations BTS** dans notre académie. La FSU refuse ces fermetures : nous voulons conserver, sur l'ensemble du territoire, des formations de proximité qui permettent à tous nos élèves d'élever leur niveau de qualification et de bien s'insérer dans le monde du travail. Il n'est pas acceptable de concentrer l'offre de formation uniquement dans les métropoles régionales. Il s'agit de faire réussir tous les élèves, particulièrement ceux qui sont issus des milieux les plus modestes et de la voie professionnelle, en leur proposant un encadrement renforcé par des personnels qualifiés et expérimentés.

À peine commencées, les négociations sur les **augmentations de rémunérations** - que le ministère persiste à appeler revalorisation - déçoivent déjà. Les chiffres confirment la tromperie de la promesse d'E. Macron : il n'y aurait pas une augmentation de 10 % pour tous les personnels sans contreparties. Et en tout état de cause ces 10 % n'auraient même pas suffi pour compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années.

Malgré la crise de recrutement, le ministre propose un « *travailler plus pour gagner plus* » qui est purement intolérable. De plus, c'est à coup d'indemnités et non par une revalorisation de la grille indiciaire que le ministère prétend opérer : en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, ce choix est une véritable provocation !

Pour la FSU, un rattrapage des pertes et une revalorisation sans contreparties, de toutes et tous - début, milieu et fin de carrière - est indispensable est urgente.

D'autres sujets de colère sont présents dans nos professions :

Pour financer un nouvel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français, le ministre a choisi de supprimer une discipline. La **suppression de la technologie en Sixième** retirerait aux élèves la possibilité de découvrir une discipline ancrée dans les sciences et techniques qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure. Ce sont bien des logiques budgétaires et la pénurie de professeurs de technologie et non des considérations pédagogiques qui ont guidé cette décision qui va mettre en danger les postes des collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée voire être victimes d'une mesure de carte scolaire.

Le **projet de réforme de la voie professionnelle** qui prévoit notamment l'augmentation du nombre de semaines de stage et la révision des cartes de formation et des organisations pédagogiques en fonction de l'intérêt économique immédiat des entreprises de proximité constitue une régression inacceptable. Elle revient à sacrifier l'avenir de la jeunesse la plus fragile économiquement et scolairement. Qui peut croire que les jeunes seraient mieux formé·es en entreprise qu'à l'école ?

La **loi 3DS** permet de donner aux collectivités territoriales une autorité sur les Adjoint.es-Gestionnaires. Elle prévoit également la décentralisation de la santé scolaire. Il est inacceptable que l'autorité fonctionnelle de personnels d'État se fasse par la collectivité de rattachement. Cela pose des questions sur l'autonomie des établissements et sur les politiques menées en leur sein : que va-t-on faire lorsque le ou la cheffe d'établissement décidera d'une chose et que la collectivité décidera autre chose ?

Monsieur le recteur, nous vous demandons de rappeler ceci à Monsieur le ministre : **ON NE RÉFORME PAS SANS OU CONTRE LES PERSONNELS !** Oui, notre système éducatif doit évoluer : payez-nous dignement, donnez-nous les moyens de faire notre travail et écoutez-nous.

Salaires, retraites, conditions de travail : la colère des personnels s'exprime fortement dans les mobilisations actuelles. Plus que jamais, la FSU appelle à amplifier le mouvement, en participant aux actions locales de cette semaine et en faisant de la **grève du 31 janvier** une journée encore plus massive que celle du 19 janvier.